


**MANIFESTATION DU 29 JANVIER 2015**

# MANIFESTONS POUR OBTENIR L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS !

**A peine la réforme se met-elle en place que ses effets les plus néfastes, dénoncés par les cheminots en juin dernier, se font ressentir.**

**L'annonce d'une hausse des tarifs SNCF de 2,6% est une des conséquences directes de cette réforme non financée, mais elle n'est pas la seule.**

**Le budget 2015 poursuit une trajectoire inacceptable : au global, la SNCF pourrait perdre plus de 2000 emplois. Le recours à la sous-traitance et à l'externalisation est clairement affiché.**

**Cette stratégie crée les conditions d'une dégradation des conditions de vie et de travail des cheminots et impacte l'organisation de la production.**

**Elle a également des conséquences sur nombre de métiers et fait peser de lourdes menaces sur l'avenir même de certains, dont celui des informaticiens.**

La Direction, relayée par les médias, annonçait en juin 2014 que la réforme ne devait rien changer pour les cheminots. La CGT et les grévistes l'ont combattue.

- Cette structuration de la SNCF en un système éclaté en 3 établissements est une première étape flagrante vers l'éclatement du système. La réforme s'inscrit dans une politique européenne des transports qui prône la déréglementation et la casse des services publics.
- Les vrais problèmes rencontrés par les salariés et les usagers ne sont jamais traités dans cette réforme dite « historique » du ferroviaire français.
- Les questions de l'endettement du système et de son financement, pourtant centrales, ne sont pas abordées. Les questions de la structuration de l'entreprise et de l'organisation de la production sont liées à la réglementation du travail.

En lien direct avec la réforme du système ferroviaire, l'évolution du SI décline l'éclatement de la SNCF et de son informatique en vue d'une externalisation totale du SI induisant une menace directe sur l'avenir des cheminots informaticiens. Pour la CGT, il faut un Service de l'Information (SI) intégré, garant d'un pilotage en bonne intelligence de l'informatique entre les Directions des Services de l'Information (DSI) et des Agences des Services Télécom et Informatique (ASTI). C'est pourquoi, la CGT exige une véritable démarche de ré-internalisation des emplois pérennes par des embauches dans une fonction informatique intégrée. Des DSI par activité, une organisation du SI dans l'EPIC de tête éclatée en 4 directions indépendantes, tout cela va à l'encontre d'un fonctionnement cohérent.

**L'urgence d'une mobilisation en faveur d'un grand service public avec un SI intégré n'a jamais été aussi impérative.**

## Ne pas se tromper de priorité

Le temps passant, les élus et mandatés CFDT et UNSA s'inquiètent de plus en plus, dans les instances, des conséquences de la loi portant réforme du système ferroviaire avalisée par leur organisation respective. Cherchant à sauver la face, celles-ci tentent de valoriser des « conquêtes sociales de haut niveau ». C'est ce que clame la CFDT dans son récent tract mettant en avant quelques revendications sur le compte épargne temps, le télétravail et l'intéressement dont la Direction consentirait à discuter, ainsi que sur quelques améliorations consensuelles de l'accord travailleurs handicapés. Par contre, plus rien à propos des chèques restaurants...

La CFDT revendique aussi un accord d'intéressement applicable à l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire (GPF). Mais un intéressement sur quoi ?

Si, comme le souhaitent certaines OS, un système d'intéressement se met en place, les cheminots devront faire face à un paradoxe : accepter une prime aléatoire dont le montant sera déterminé sur la base d'une productivité accrue, au détriment de l'emploi et des salaires.

Rappelons aussi que ces rémunérations individuelles ne financent pas notre régime de prévoyance et de retraite.

L'Etat s'engagerait à renoncer pour plusieurs années aux bénéfices du GPF qui seraient intégralement réinvestis dans les travaux d'entretiens indispensables au réseau et dans la stabilisation de la dette. Pour financer un éventuel intéressement, il faudrait donc supprimer plus d'emplois, réduire encore la voilure et ralentir le rythme des travaux !

D'autant que, s'il devait y avoir intéressement, il ne devrait pas se cantonner aux 3 EPIC du GPF, mais prendre aussi en compte les bénéfices des filiales et être réparti équitablement entre tous les salariés des EPIC et des filiales. En effet, dans un groupe qui instrumente la concurrence interne entre salariés des EPIC et de leurs filiales, les bénéfices de ces dernières se font bien souvent au détriment des premiers et de leurs salariés (et généralement au bénéfice du tout routier au détriment du ferroviaire) !

Alors que l'avenir de l'entreprise est en train de se jouer, que la Direction envisage de détériorer durablement les conditions sociales des cheminots (charge et temps de travail, progression des salaires, convention collective régressive...), n'y a-t-il pas d'autres priorités ? UNSA et CFDT n'appellent pas à manifester le 29 janvier, qui s'en étonnera ?

### **Pourtant, les vrais sujets ne manquent pas.**

En quoi la réforme ferroviaire va-t-elle nous permettre :

- de mieux travailler, de mieux exercer nos métiers,
- de nous réapproprier le sujet de l'organisation du travail et de ses performances, de sa nature et de son sens,
- de respecter les exigences fonctionnelles et techniques ?

**Ne devons-nous pas, légitimement avec lucidité, alerter sur la perte de compétences qui permettent de préserver les fondamentaux du ferroviaire : faire rouler des trains à l'heure et en toute sécurité ?**

Aujourd'hui, les cheminots peuvent mesurer à quel point l'analyse de la CGT et des grévistes était la bonne. La réalité de notre production est trop complexe et trop importante pour la collectivité, pour qu'on laisse quelques grands décideurs en faire, seuls, leur affaire. **Le travail est l'affaire de tous, et en particulier de ceux qui le connaissent intimement.** Se mêler du sens et de la finalité de son activité s'impose lorsque l'incohérence et la gabegie métastasent l'entreprise, lorsque **la politique des plus hauts dirigeants s'assimile à de la déloyauté vis-à-vis de l'entreprise**, de sa fonction première, de ses clients et de ses salariés.

### **La mobilisation est une nouvelle fois nécessaire**

**Le contenu de la loi du 4 août 2014 affirme la nécessité d'un « groupe public indissociable et solidaire » et d'une « production intégrée ».**

**Puisque la Direction veut confisquer le débat sur la structuration du système et l'organisation de la production, pour nous amener directement et uniquement sur les questions sociales, nous devons obtenir par la lutte l'ouverture de négociations.**

**LE 29 JANVIER 2015, TOUTES ET TOUS À PARIS !  
Rassemblement à 12h30 Place Léna**

